

2^{ème} Nuit des Débats à Paris : proposez le vôtre !

La deuxième édition de la Nuit des débats se tiendra le vendredi 24 mars. Les Parisiens peuvent dès à présent proposer un débat ou mettre à disposition un lieu sur la plateforme <http://www.paris.fr/nuitdesdebats>.

Débattre et échanger dans des lieux de convivialité ouverts à tous, à Paris : c'est l'enjeu de la Nuit des Débats, qui se tiendra le vendredi 24 mars à partir de 18h et jusqu'au bout de la nuit.

Avec cette initiative, Anne Hidalgo invite les Parisiens à investir cafés, musées, universités, ou tout autre lieu d'échange et à proposer des idées de discussion. L'édition 2016 avait réuni des milliers de Parisiens, Franciliens et touristes dans plus de 100 lieux de la capitale.

En partenariat avec le site collaboratif Kawaa, qui facilite l'organisation de rencontres entre organisateurs de débats et gestionnaires de lieux, une plateforme d'inscription et d'enregistrement est à disposition des Parisiens sur <http://www.paris.fr/nuitdesdebats>.

Pour Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale et de la participation citoyenne « la Nuit des Débats est l'occasion pour chaque Parisien ou association, dans chaque quartier de la capitale, de débattre dans des lieux de convivialité, insolites ou familiers et ainsi de faire vivre la démocratie concrètement ».

« Avec la Nuit des débats, nous soutenons la vie nocturne à Paris pour qu'elle soit aussi un temps d'échange et de débat citoyen » souligne Frédéric Hocquard, Conseiller Délégué auprès du Premier Adjoint, chargé des questions relatives à la "Nuit".

Pour cette édition 2017, et dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, Dakar et Montréal participeront en organisant également des événements. L'occasion, pour les participants intéressés par la Francophonie et le partage des cultures, de proposer une discussion sur ce thème.

Toutes les informations sont à retrouver sur la page : <http://www.paris.fr/nuitdesdebats>